

# Le registre de population informatisé, un outil au service de la transdisciplinarité pour les sciences de l'homme

L'exemple de Vallouise-en-Briançonnais (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

Gilles Boëtsch et Michel Prost

---



## Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoiremesure/132>

DOI : [10.4000/histoiremesure.132](https://doi.org/10.4000/histoiremesure.132)

ISSN : 1957-7745

## Éditeur

Éditions de l'EHESS

## Édition imprimée

Date de publication : 2 janvier 2001

Pagination : 93-111

ISBN : 2-222-96709-0

ISSN : 0982-1783

## Référence électronique

Gilles Boëtsch et Michel Prost, « Le registre de population informatisé, un outil au service de la transdisciplinarité pour les sciences de l'homme », *Histoire & mesure* [En ligne], XVI - 1/2 | 2001, mis en ligne le 07 décembre 2005, consulté le 04 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/132> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoiremesure.132>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 juin 2022.

© Éditions de l'EHESS

---

# Le registre de population informatisé, un outil au service de la transdisciplinarité pour les sciences de l'homme

L'exemple de Vallouise-en-Briançonnais (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

Gilles Boëtsch et Michel Prost

---

- 1 Les savoirs s'élaborent aux moyens de constructions ou de travaux plus ou moins complexes reposant sur des concepts et s'effectuant au moyen de méthodologies adaptées. Ici, nous proposons de réunir, au moyen d'un outil unique, différents praticiens de champs disciplinaires aussi variés que la démographie historique, l'anthropologie biologique et sociale, la génétique et l'anthropologie historique. Certes, tous ces acteurs de la recherche en sciences humaines ou de la vie ont des référentiels théoriques, des démarches et des instruments d'études spécifiques ; néanmoins, avec l'avènement de la micro-informatique et des logiciels de bases de données, les registres de populations informatisés ont finalement vu le jour dans le tournant des années 1980<sup>1</sup>.
- 2 Il est certain qu'aux prémices, les différents laboratoires mirent en œuvre des programmes adaptés à leurs besoins spécifiques ; il s'agissait alors de développements en interne et, qui plus est, la technologie informatique n'était pas encore adaptée à ce type de recherche (disque dur de faible capacité ne permettant que des données préalablement codées, vitesse d'horloge trop lente, programmation trop absconse, etc.). Vingt ans plus tard, tous les éléments permettant la réalisation de bases de données informatisées orientées vers l'étude des populations humaines sont rassemblés en des programmes nommés : « registres de population ». Cependant, si les progrès technologiques sont probants, ils ne peuvent servir qu'à gérer et à effectuer toutes les tâches que les chercheurs auront programmées, dans la mesure où des données seront entrées pour « nourrir » le programme. En effet, ce type de construction en forme de

diptyque ne prend corps que si, et seulement si, on a réalisé la seconde partie, la reconstitution des familles déjà structurée en généalogies.

- 3 Par contraste avec cette version « moderne » de l'usage généalogique à des fins scientifiques, on remarque que la généalogie est connue dans les textes depuis l'Antiquité. Le *livre de la Genèse* se présente comme un traité de généalogie, et les protagonistes de *l'Illiade* et de *l'Odyssée* font constamment référence à celle-ci au cours des récits. Plus tard, dans le monde romain, on sait l'importance de la *gens* – c'est-à-dire l'ensemble des descendants agnatiques portant le même nom de famille – et du culte que les latins vouaient à leurs ancêtres. Ce sont eux qui d'ailleurs démontrèrent l'importance de la généalogie cognatique, c'est-à-dire de la parenté par les femmes et de nombreux écrits antiques font référence aux seize « quartiers » de chacune des personnes.
- 4 Ailleurs, dans le monde musulman, « cette science auxiliaire de l'histoire » prend une importance considérable et les noms de famille, dans les lignées agnatiques, sont de véritables énumérations des aïeux. Plus au Nord, les sagas vikings déroulent les histoires familiales et, chez les Normands au x<sup>e</sup> siècle, il fallait être capable de réciter sa généalogie complète sur sept générations pour ne pas être mis au ban de la société. De nos jours encore, les sinologues montrent qu'en Chine ou en Corée, les époux doivent obligatoirement déclamer leur généalogie avant de procéder au mariage rituel, tandis qu'en Afrique, les « griots », véritable mémoire vivante de l'histoire familiale, permettent à quiconque d'accéder à la connaissance de ses ancêtres. À ce titre, citons la formidable capacité intellectuelle des Kel Kummer ou des Dogon du Mali qui permit aux anthropologues européens d'étudier les familles autochtones au-delà de dix générations<sup>2</sup>.
- 5 Depuis plusieurs décennies, dans les populations européennes, la reconstitution familiale en généalogies représente une activité ludo-éducative fort appréciée. Le généalogiste amateur ne s'intéresse qu'à sa propre famille, éventuellement aux familles alliées. Il se contente de gérer quelques centaines de fiches qu'il présente sous forme d'un arbre prenant divers aspects, vertical, horizontal, circulaire, etc., chacune des fiches étant, dans la plupart des cas, une collection de noms et de dates, que la personne accompagne invariablement de l'antienne « Je descends d'une vieille famille de... » ; mais toutes les familles sont anciennes.
- 6 À l'opposé, la reconstitution de populations entières revêt la forme d'une activité scientifique complète. Le chercheur prend en compte l'intégralité des familles vivant sur un site à un moment donné ; il faut alors gérer les biographies individuelles et familiales, et toutes les trajectoires qui peuvent se produire : les arrivées, les départs, les changements. Il produit aussi des analyses quantitatives et qualitatives de tous ordres en s'adossant à des méthodologies scientifiques inhérentes à tel ou tel champ disciplinaire<sup>3</sup>. Néanmoins, il est captif des sources, c'est-à-dire de la typologie et des contenus archivistiques<sup>4</sup>, des moyens mis en œuvre, c'est-à-dire du mode de gestion de l'ensemble, de la transdisciplinarité, du temps de travail et, surtout, des fortes contraintes liées au droit français (voire européen), notamment la loi sur les archives et celle concernant la constitution de fichiers généalogiques informatisés<sup>5</sup>.

#### 1. Le registre de population Définition

- 7 Cet outil est le produit de la recherche des historiens-démographes qui reconstituèrent les populations anciennes et actuelles aux moyens de trois types de fiches cartonnées – fichiers « baptêmes », « mariages » et « sépultures » puis « naissances », « mariages » et

« décès » – et dont la méthode demeure d'actualité<sup>6</sup>. Cependant, ce champ de la recherche recèle, à notre sens, deux « manques » sinon dirimants en tous cas rédhibitoires. Le premier s'adresse à la « monovalence » archivistique qui obère constamment les travaux de démographie, tandis que le second tient à un des principes de la méthode.

- 8 En effet, les démographes observent une population présente à un moment donné en un lieu déterminé, c'est la cohorte ; chaque fiche de famille ainsi reconstruite est analysée l'une après l'autre sans aucun lien. Dans d'autres champs disciplinaires, tels que l'anthropologie biologique, on s'intéresse à la continuité générationnelle et à la dynamique des populations en faisant le lien entre les générations, en reliant les fiches de familles précédentes<sup>7</sup>. Ainsi, le registre de population recense tous les individus nés, éventuellement mariés et décédés en un lieu précis que l'on compte étudier. Il ne s'agit pas simplement d'un listing patronymique, ces individus sont structurés en familles, chaque famille étant reliée par des liens d'ascendance et de descendance<sup>8</sup>. À la reconstitution des familles évoquée plus haut, s'oppose la reconstitution de populations entières qui peuvent être de taille très variable.

Construction et/ou élaboration

- 9 La démarche constitutive s'effectue alors en deux phases distinctes, d'abord une reconstitution familiale, puis une fusion générationnelle pour créer des généalogies. Toutefois, les fichiers cartonnés, en dépit de la richesse des informations contenues dans les fiches Dupâquier-INED<sup>9</sup>, sont mal-aisés à manipuler et à mettre en œuvre surtout si les corpus sont importants et si la population est reconstruite sur plusieurs siècles. Dans une optique de facilité, une troisième phase doit nécessairement se greffer sur les deux autres : l'informatisation des données recueillies sous un programme adapté.
- 10 Cette dernière phase s'avère délicate à plus d'un titre d'ailleurs et les logiciels capables d'effectuer une telle tâche sont rares. En effet, dans un premier temps, une méthodologie impérative accompagne les deux premiers stades : dépouillements exhaustifs de nombreuses séries d'archives, connaissance aigüe de la population, recoupements minutieux, etc. et, une fois le programme informatique choisi, c'est toute la prise de données qui doit s'opérer avec tout ce que cela comporte de connaissances sur la gestion de la base de données et surtout de dépense en temps de travail. Pour certains registres, tel celui concernant le pays de Sault, dans les Pyrénées, on parle de douze personnes œuvrant pendant plusieurs années<sup>10</sup> ; ailleurs, les cinq villages de la Valserine en Jura ont réclamé plus de huit ans pour être structurés et informatisés du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>.
- 11 D'une façon didactique, on se reportera d'emblée aux préceptes édictés en démographie historique. Il en résultera un ensemble de fiches de famille, classé chronologiquement selon les dates d'union. Pour élaborer les généalogies, il conviendra, dans une phase diachronique, d'opérer des tris et des fusions générationnelles sur ce même fichier : les fiches familiales sont alors regroupées par patronymes et par lieux de naissance, hameau, village, paroisse, etc. Ainsi, tous les Dupont nés à Lieudit sont extraits du fichier précédent et sont classés chronologiquement ; on construit alors des généalogies en fusionnant les diverses générations entre elles. À l'issue de cette phase, il est loisible et recommandé de dessiner des tableaux généalogiques agnatiques descendants, de façon à attribuer, *a posteriori* car c'est le gestionnaire du programme qui s'en charge, un numéro spécifique

à chaque individu à partir des fondateurs, c'est-à-dire les personnes situées aux sommets des arbres généalogiques dont on n'a pu retrouver l'ascendance<sup>12</sup>.

- 12 À ce stade, il reste à visionner les différentes familles du site afin d'apporter, sans doute, de nombreuses corrections concernant les dérives et autres mutations orthographiques et patronymiques, les erreurs de dates, les omissions d'actes, ou les lacunes, etc. La stratégie suivante consiste à effectuer les regroupements familiaux en agrégeant les généalogies reconstituées, c'est la phase synchronique. Les réseaux généalogiques construits dans la phase précédente étant agnatiques, il convient de combler l'information concernant les branches féminines par les tableaux idoines. C'est l'assemblage des généalogies entre elles, qui produit pour chaque individu de la base, ses deux parents, ses quatre grands-parents, ses huit aïeux, etc.
- 13 Si la population observée comprend quelques centaines de personnes, la tâche est aisée, dans le cas de plusieurs milliers d'individus, elle est particulièrement ardue. Dans une situation où l'homonymie semble très généralisée, telle que dans les isolats géographiques ou culturels, il convient de se montrer, alors, très prudent et de multiplier les dépouillements de sources afin de lever toutes les ambiguïtés. À terme, de nombreuses corrections s'avèrent forcément nécessaires, surtout si l'on travaille sur une importante profondeur généalogique, car il se produit inmanquablement des décalages générationnels dus à la différence d'âges au mariage et selon le sexe. Finalement, c'est cet ensemble reconstitué d'individus et de leurs familles, ordonné en généalogies et hiérarchisé selon une chronologie *ad hoc* que l'on nomme registre de population.

Deux logiciels : Sygap et Analypop

- 14 Si des logiciels de généalogie existent depuis une dizaine d'années pour le grand public, seule une douzaine, élaborés dans un contexte scientifique particulier, sont en mesure de répondre à l'attente des chercheurs. Il ne s'agira pas ici d'effectuer une quelconque recension exhaustive des programmes informatiques ; néanmoins il faut savoir que le Canada, l'Italie, l'Allemagne et la France se partagent le marché et que seuls deux programmes canadiens-français sont véritablement efficaces *aujourd'hui* tant par leur transdisciplinarité [bio-démographie] que par leur relative souplesse : Sygap et *Analypop*.
- 15 *Sygap*, SYstème de Gestion et d'Analyse de Population, et *Analypop*, gestion de registre de population humaine, d'analyses généalogique, démographique et génétique, sont des programmes informatiques élaborés pour des tâches spécifiques en démographie historique<sup>13</sup>, en anthropologie biologique et en génétique des populations. Certes, ces deux logiciels sont proches, toutefois le premier est orienté plutôt vers des travaux à dominante démographique, tandis que le second s'adresse davantage à la recherche bio-démographique et génétique. Ainsi, *Sygap* comprend des modules principaux – gestion, analyse démographique et analyse génétique – structurés en menus, eux-mêmes hiérarchisés en multiples sous-menus. Le module de gestion est un système complet qui administre l'ensemble et le rend cohérent ; il comprend des menus de saisies et de consultations, il gère le registre, les fichiers des individus et des unions et contient de nombreuses procédures utilitaires.
- 16 Le module d'analyse démographique se hiérarchise en quatre groupes principaux : fécondité, nuptialité, mortalité et autres fonctions démographiques, chacun de ces groupes étant subdivisé en sous-programmes spécifiques. Ainsi pour la fécondité, le choix peut s'effectuer selon 19 options particulières, tandis que la nuptialité en

comporte 14. Mais d'autres sélections peuvent être opérées, 6 pour la mortalité, et de nombreuses autres pour les deux fonctions démographique et génétique. Cependant, si le premier logiciel est abouti, ce n'est pas le cas pour le second, ce qui de ce fait lui confère paradoxalement un premier avantage. En effet, une troisième version d'*Analypop*<sup>14</sup> est en gestation dans le laboratoire de F.-M. Mayer<sup>15</sup> de l'Université du Québec à Montréal. Nous bénéficions ainsi, pour la recherche sur la montagne alpine<sup>16</sup> d'une version adaptée, capable d'intégrer toutes les informations — historiques, culturelles, événementielles, etc. — rencontrées dans les actes des riches archives dauphinoises.

- 17 Un autre avantage est à porter au crédit de ce logiciel. *Analypop* est un outil complet et homogène qui développe, en interne, outre les modules cités, deux fonctions de statistique et de programmation. Son utilisation nécessite simplement une formation particulière, tandis que *Sygap* peut être appréhendé relativement aisément à partir du moment où son utilisateur est capable d'utiliser des programmes informatiques orientés « bases de données », afin d'y effectuer de la programmation, des tris multi-niveaux, des requêtes spécifiques, ou des demandes particulières. Spécifions, toutefois, que l'informatisation de bases de données généalogiques présente une souplesse et une rapidité remarquables que l'on ne retrouve pas dans les fichiers cartonnés, et qu'à tout moment, il est loisible de greffer des informations supplémentaires, d'ajouter ou de retrancher des générations nouvelles, etc.
- 18 D'une façon plus méthodologique, le programme comprend un premier volet consacré à la gestion multicritères pourvue de multiples facilités d'emplois, de recherche, de tris, etc. Le deuxième volet, consacré à l'analyse généalogique, comporte un ensemble complet de possibilités selon que l'on traite des personnes ou des mariages, des généalogies descendantes ou ascendantes. Des algorithmes adaptés aux structures démographiques et génétiques permettent de pénétrer dans les arcanes de la population étudiée. Les calculs classiques de la démographie historique sont possibles ainsi que ceux, plus complexes, consacrés à la consanguinité des individus, à l'apparement des unions, à la probabilité d'origine des gènes, à la variance et l'entropie, tandis qu'il est aisé de reconstituer les descendances comparées des fondateurs. Un troisième volet propose une interface entre les données généalogiques et un environnement complet pour effectuer des programmations succinctes ou complexes et des analyses statistiques.

2. Un exemple concret : Vallouise-en-Briançonnais (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) Les corpus d'archives : phase de constitution

- 19 Dès qu'un projet d'élaboration de registre de population est établi, il paraît nécessaire voire judicieux d'opter pour une recherche « holistique » intégrant, autant que faire se peut, tous les paramètres capables d'interférer dans le renouvellement générationnel. Il s'agit là d'un principe pour éviter de déboucher sur des monographies « arides » ne rendant compte que d'un champ unique de la recherche en anthropologie. Toutefois, dans cette optique de plurivalence, des missions exploratoires devront être menées pour s'assurer au moins d'un des critères de faisabilité : l'existence de corpus archivistiques sinon abondants, en tout cas non lacunaires. Afin de concrétiser ces quelques recommandations, nous décrivons synthétiquement le processus qui a conduit à la genèse de l'enquête sur « Vallouise-en-Briançonnais ».
- 20 Au préalable, nous avons recensé tous les dépôts susceptibles de receler une documentation archivistique concernant la province de Dauphiné, et particulièrement

la partie montagnarde de cette dernière. Plusieurs dépôts français couvrent cette zone : les archives nationales (A.N.), départementales (A.D.), communales (A.C.) et privées ; néanmoins, il ne faut pas négliger les archives d'autres pays, avec des regroupements et des classements différents, d'autant que le Dauphiné jouxtant l'Italie, les sources des uns se retrouvent parfois chez les autres. Les dépôts français possèdent tous un cadre de classement particulier dans lequel on devra opérer de façon à discriminer des séries et sous-séries d'archives<sup>17</sup>. Cependant, s'agissant d'être aussi complet que possible, il a fallu mener d'autres recherches contextuelles dans les sources imprimées des bibliothèques, nationale et municipales (B.N. et B.M.). Pour le Dauphiné, la bibliothèque d'Étude Lyautey (B.M.) présente un dépôt incontournable à la fois pour la qualité de son fonds dauphinois ancien (imprimés et manuscrits) et la quantité de documents conservés.

- 21 Une fois cette tâche réalisée, il s'est agi d'inventorier des cotes qui recouvrent des liasses et/ou des registres et d'extraire de ceux-ci les pièces présentant un intérêt particulier pour la recherche envisagée. Ainsi, par exemple, aux A.D. de Gap (ADHA), les archives des notaires sont conservées dans la série E (féodalité, familles, notaires, état civil), mais c'est dans l'inventaire de la sous-série 1E qu'ont été classées les différentes études ayant déposé leurs archives. Finalement, c'est sous la cote 1 E 4447 que nous avons pu consulter le registre de Maître Barthélémy Alphand, notaire à Vallouise, pour les actes que celui-ci a instrumentés en 1657, tandis que, pour l'année suivante, il a fallu dépouiller la cote 1 E 4448. Comme, à cette époque, la vallée compte de nombreux notaires (plus d'une quinzaine), ce qui est une situation courante dans tout le Briançonnais<sup>18</sup>, de très nombreux dépouillements d'archives ont été nécessaires pour établir les fondements de l'étude. Voici un premier tableau synthétique (cf. Tableau 1) rassemblant les principales séries et sous-séries auxquelles nous avons eu affaire.

Tableau 1. Distribution des diverses séries d'archives selon les tâches envisagées (Typologie)

Séries et sous-séries →	B	8B	CC*	CC	BB	GG	1E	2E	6M	R
Activités montagnardes spécifiques			X	X	X		X			
Anthroponymie	X	X	X			X	X	X	X	
Crises, épidémies, soldatesque				X	X		X			
Descriptions physiques					X					X
Endogamie et exogamie	X	X	X		X	X	X	X	X	
États divers de la population			X	X	X	X	X	X	X	
Migrations temporaires et/ou viagères	X		X		X	X	X	X		X
Pour pallier les lacunes B.M.S - B.C.			X				X		X	
Recensement des pathologies			X		X	X	X	X	X	X
Reconstitution et généalogies			X	X	X	X	X	X	X	
Structures familiales			X		X	X	X	X	X	X
Structures socio-économiques	X		X	X	X					X
Structures socio-profession.			X	X	X	X	X	X	X	X

- 22 Aux archives départementales de l'Isère, la série B et la sous-série 8B concernent respectivement les archives de la Cour des comptes du parlement de Dauphiné, avec les révisions de feux, les comptes de taille, listes diverses, etc., et les comptes de châtelainies<sup>19</sup>. En revanche, pour les archives communales de la vallée de Vallouise, ce sont les séries anciennes nommées CC, BB et GG qui répertorient, respectivement, les comptes de la communauté, le cadastre, les délibérations, les impôts, les registres

paroissiaux et les affaires ecclésiastiques<sup>20</sup>. À Gap, il faut se tourner vers les sous-séries 1 E, 2 E, 6M et la série R qui renferment les dossiers et registres des minutes notariales, de l'état civil, des recensements et des affaires militaires. Cependant, cet inventaire typologique doit être complété par une recherche effective, dans chacun des compartiments cités, afin de s'assurer que la documentation existe et que les liasses présentent une réelle continuité, c'est-à-dire une dimension diachronique. Voici un second tableau en forme de synopsis (cf. Tableau 2), montrant les différentes plages de dates selon les types d'archives rencontrés en Briançonnais.

Tableau 2. Synopsis des sources delphinales présentant une continuité temporelle

Siècles →	XV <sup>e</sup>	XVI <sup>e</sup>	XVII <sup>e</sup>	XVIII <sup>e</sup>	XIX <sup>e</sup>	XX <sup>e</sup>
Cadastre nominatif	X	X	X	X		
Cadastre napoléonien					X	X
Comptes divers (taille, capitation)	X	X	X	X		
Délibérations consulaires		X	X	X		
Délibérations communales				X	X	X
État civil				X	X	X
Registres des notaires	X	X	X	X	X	X
Registres paroissiaux		X	X	X	X	X
Révisions des feux	X		X			
Recensements				X	X	X

- 23 Au final, la reconstitution des familles se fonde sur un ensemble plus ou moins important d'archives, et c'est cette multiplicité et cette diversité qui détermineront la qualité du registre de population. D'ailleurs, du seul point de vue de l'anthropologie historique, cette première approche qui comprend la recension, l'exploitation et l'analyse des sources, demeure fondamentale.

Données quantitatives et champs d'application

- 24 En s'appuyant sur l'un des outils de recherche sélectionnés, on présentera ici, de façon didactique, toutes les dimensions du registre de population et tout ce qu'il est possible d'en attendre. Le programme informatique canadien sur lequel nous travaillons, *Analypop*, représente actuellement, le *nec plus ultra* en ce qui concerne la recherche transdisciplinaire — excepté peut-être le programme *deCODE genetics*® des islandais qui, selon son directeur, le Docteur Arni Sigurjonsson, a été développé « en interne » sur le modèle d'un logiciel anglais de *pedigree draw*, Cyrillic<sup>®321</sup> et qui prend en compte la totalité des personnes de l'île<sup>22</sup>. À cet égard, le logiciel québécois gère, analyse, filtre, effectue des requêtes et des calculs complexes (apparemment, consanguinité, composantes connexes, détermination de générations, variance et entropie de l'arbre généalogique, probabilité d'origine des gènes, etc.). Il émet des statistiques sur tous les paramètres croisés ou non contenus dans la base de données, toutes ces fonctionnalités s'effectuant sur un même et seul programme, si bien qu'il figure comme un environnement particulièrement complet, « tout en un » en quelque sorte.
- 25 Ainsi, « Vallouise-en-Briançonnais (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) » se présente sous la forme d'un registre de population dont les deux fichiers principaux, *INDIV* (regroupant les naissances et les décès des personnes) et *UNION* (ce sont les mariages de ces personnes) sont gérés par ce programme canadien français. Il est vrai que toutes les bases de données généalogiques informatisées possèdent de tels fichiers, pourtant, celle-ci



présente un caractère spécifique car, dès sa réalisation, quantité d'informations de tous ordres y ont été intégrées. Le travail a été mené en concertation avec le concepteur à Montréal, pour élaborer, sur la base existante, un programme complètement adapté à cette enquête spécifique. C'est l'un des avantages majeurs de ce produit : sa structure n'est pas figée ce qui lui confère une souplesse remarquable.

- 26 Sur le plan quantitatif, « Vallouise-en-Briançonnais » recense actuellement près de 40 000 personnes (naissance-baptême, décès-sépulture) et environ 12 000 unions (mariage ou contrat). « Près » et « environ », car en étudiant la dynamique des populations alpines, des dossiers biographiques comportant des mentions d'ordre biologique ont été incorporés et plusieurs obstacles juridiques (loi « informatique et liberté », loi sur les archives publiques) obligent à arrêter l'informatisation des données au début du xx<sup>e</sup> siècle. Une dérogation du procureur de la République des Hautes-Alpes, a permis, toutefois, de terminer les recherches dans l'état civil actuel sur un fichier cartonné.
- 27 Cependant, « Vallouise-en-Briançonnais » comprend d'autres originalités, puisque les fondateurs des généalogies autochtones sont nés à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, entre 1360 et 1380 pour la plupart, lorsque les patronymes sont monophylles et non ubiquitaires et donc facilement repérables. De ce fait, des généalogies ont été construites qui se déroulent au-delà de 22 générations, du moins pour les plus anciennes. Finalement, d'une façon synthétique, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une base de données structurée en suivis générationnels qui s'étend sur un continuum de six ou sept siècles. Elle permet, à tout moment, de reconstruire immédiatement des généalogies ascendantes ou descendantes, aussi bien à partir d'individus que d'unions, ou bien selon des critères de temps ou d'espace, ou bien encore en composant des filtres programmés selon un mode multicritères particulier.
- 28 À titre d'exemples, il est possible de cerner toutes les personnes nées dans un hameau de la vallée au xvii<sup>e</sup> siècle et de comparer leurs comportements bio-démographiques avec ceux des personnes nées dans un autre hameau au même siècle. Ou bien encore on peut conduire des analyses de fécondité différentielle entre telle et telle strate sociale, ou étudier l'interpénétration des descendance de chacun des groupes sociaux rencontrés dans cette vallée des Alpes. À ce titre, les exemples ne sont pas limitatifs, ils sont fonctions des différents champs entrés dans la base de données lors de sa constitution : dates, lieux, professions, migrations, dispenses, isonymie, apparentement proche, apparentement éloigné, etc. D'ailleurs, et c'est ce qui fait une autre originalité de cette base informatisée, au fur et à mesure de sa construction, des données extraites des archives ont pu être agrégées soit au fichier *INDIV* parce qu'elles concernaient certaines personnes (pathologie, mutation professionnelle, lieux de migrations temporaires ou viagères, achats de biens, etc.), soit au fichier *UNION* parce qu'elles donnaient des indications sur les mariages (dot, partage, donation, date du contrat de mariage, teneur de celui-ci, date du mariage civil, signatures, etc.).
- 29 Ainsi ces types de données permettent de réaliser de multiples études touchant au domaine de la démographie historique, de l'anthropologie biologique et de l'anthropologie historique. Dans la mesure où une quantité suffisante d'informations peut-être recueillie, le registre de population devient, comme c'est le cas pour « Vallouise-en-Briançonnais », un instrument hors pair, parfaitement adapté à de nombreuses recherches orientées vers la transdisciplinarité. Axé principalement sur la recherche en bio-démographie, *Analypop* intègre des modules présentant chacun une

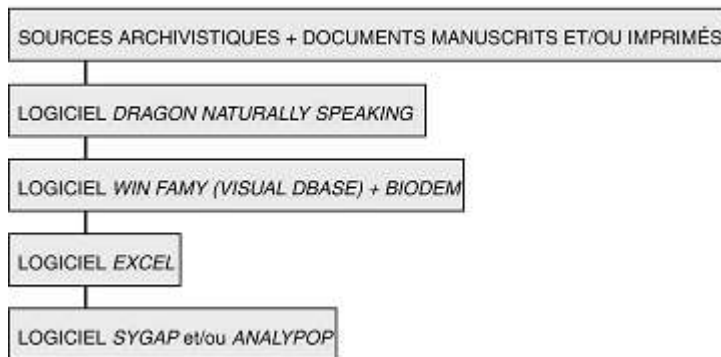
hiérarchie de menus plus ou moins sophistiqués selon les tâches ou les critères choisis. Cette structure, sous sa forme informatique, n'est pas un objet figé comme peut l'être un fichier cartonné, bien au contraire il est évolutif ; à partir du moment où l'un des axes de recherche comprend l'étude des migrations, toutes les informations relatives à cette question sont agrégées au corpus au cours du temps. Chaque fois qu'un autochtone quitte la vallée, ses comportements matrimoniaux, ou autres, et, éventuellement, sa descendance sur son lieu de migration sont pris en compte. Apparaissent alors fréquemment des « réenchaînements » d'alliances au cours des générations, que seul un outil comme celui-ci peut mettre en évidence.

- 30 Il s'agit donc d'un instrument de recherche à la fois évolutif et adaptable, en tout cas jamais obsolète comme peut l'être son homologue « papier ». Une autre particularité peut être évoquée qui débouche sur une nouvelle gamme de travaux. Chaque personne et chaque union de la base de données intègrent séparément des dossiers biographiques sur lesquels les filtres et les statistiques décrits précédemment peuvent être appliqués. Les dossiers biographiques accompagnant les personnes ainsi que les fiches familiales n'ayant pas de limites physiques, il est loisible, à tout moment, d'y noter, par exemple, toutes les informations relatives au contrat de mariage, au partage, aux achats ou à la dévolution des biens, et d'en faire ainsi un outil particulièrement intéressant pour toutes les études sur la transmission patrimoniale, développées en anthropologie historique.

Nouvelle technique d'acquisition des données

- 31 L'élaboration de registres de population nécessite de longues investigations et les temps de recherche initiaux dans les archives s'avèrent, sans doute, être des freins au développement de tels outils informatisés. Inversement, en sachant que la reproduction d'une population est le résultat d'un faisceau de facteurs biologique, démographique, culturel et socio-économique, c'est tout un ensemble de données qu'il faut nécessairement rassembler, et, de ce fait, il est impératif d'utiliser l'informatique. Or, depuis quelques mois, une concertation avec des chercheurs européens a déterminé la mise au point d'une méthode novatrice concernant l'acquisition de données. Voici un organigramme succinct du processus ainsi défini.
- 32 Au moyen du logiciel *Dragon Naturally didact*® de Mysoft®, on procède à la prise vocale de données dans les différents corpus archivistiques possibles. Il s'agit là d'une toute nouvelle méthode d'acquisition de données bio-démographiques, l'un des avantages évidents étant, qu'en un temps réduit, il est envisageable de constituer des bases de données de taille considérable. Le logiciel *Win Famy* qui intègre parfaitement le programme précédent, contient en sus le programme *Visual Dbase*® d'Imprise®. Cet outil performant, fruit de la recherche italienne, permet de structurer les informations recueillies en bases de données statiques ; c'est aussi un puissant outil d'aide à la décision<sup>23</sup> pour l'élaboration des reconstitutions familiales. En effet, *Win Famy* possède une interface intuitive d'aide à la décision en proposant, selon différents critères de fusionner et/ou d'apparier les données entre elles. Il devient alors possible d'élaborer des corpus de fiches familiales d'où découleront des analyses de bio-démographie.

Figure 1. Organigramme de la hiérarchisation de la suite des logiciels



- 33 En ordonnant les bases de données selon l'ordre double alphabétique et chronologique, on accède à la phase initiale de la création des généalogies et des registres de population. De la même façon, *Biodem*, qui se présente comme un programme spécifique pour les études de bio-démographie permettra de traiter des milliers de données comportant de nombreux champs particuliers : tris, requêtes multi-niveaux, fusions, etc. Vient ensuite le logiciel *Excel2000*© de *Microsoft*®, qui s'intègre aussi parfaitement au format des programmes italiens précédents et qui servira principalement à effectuer des statistiques, grâce à son module pourvu de 80 fonctions sophistiquées. En réalité, l'informatique appliquée aux sciences humaines permet maintenant de gérer des fichiers de plus en plus importants, et d'accéder ainsi à la connaissance générale des groupements humains. Par contraste, et paradoxalement, avec cette même technologie, on parvient à pénétrer les structures les plus fines des populations et des familles, qu'elles soient démographiques ou génétiques.
- 34 Des méthodes énoncées précédemment découlent plusieurs considérations, à la fois plurielles et contraignantes : rigueur, compétences transversales et temps. Rigueur, car la création des généalogies et des synthèses qui en résultent ne souffrent aucune approximation. Répétons-le : la connaissance scientifique émane d'un savoir construit, élaboré au moyen de méthodes validées par une communauté de chercheurs. compétences transversales, car la reconstitution généalogique et les recherches qui y adhèrent exigent une formation d'historien-démographe et la maîtrise de notions de statistique et de programmation orientées vers les bases de données. Le troisième paramètre à prendre en compte est le temps et cette indication de portée générale en donnera la mesure : « il faut environ un an de travail soutenu pour reconstituer une population de 1 000 personnes sur un siècle »<sup>24</sup>.
- 35 Néanmoins, avec l'avènement de l'informatique et la souplesse des programmes, il semble bien que les registres de population deviennent d'actualité, même si d'autres considérations prennent le pas sur les facilités techniques et méthodologiques que procure cette technologie. En effet, l'approche transdisciplinaire qu'assurera de tels outils permet déjà de renouveler plusieurs pans de la recherche dans des champs disciplinaires aussi variés que la dynamique des populations, l'étude des *pools* géniques, les apports migratoires, la transmission patrimoniale et l'histoire sociale. Nombre de productions scientifiques ont déjà vu le jour ou sont en gestation grâce aux registres de population<sup>25</sup>. Leur originalité se manifeste à la fois dans l'éclairage nouveau apporté à certaines questions, en offrant la possibilité de pénétrer par exemple au cœur des réseaux familiaux les plus enchevêtrés, mais aussi dans la gestion de populations de

plus en plus importantes, voire même dans la fusion des registres dont les populations sont contiguës.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Annales de Démographie Historique*, Volume 1998-2. « Le fil de la vie. Approches biographiques et généalogiques », Paris, 287 p. (16 articles).

*Archivum*, volume XXVIII, « législation archivistique 1970-1980 », Loi n° 79-18 du 3 janvier 1979, K.G. Saur, München, New York, London, Paris, 1982, chapitre : France. pp. 186-211.

BAUTHIER, Robert-Henri & SORNAY, Janine, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge : Provence, Comtat-Venaissin, Dauphiné, États de la Maison de Savoie*, Paris, 1968-1975, 3 tomes, 1 823 p.

BERNARD, Gildas, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, Paris, Archives Nationales, 1981, 335 p.

BIDEAU, Alain, BRUNET, Guy, DESJARDINS, Bertrand & PROST, Michel, « Demography, genealogy and genetics. The reproductive process in the populations of two French mountain valleys from the seventeenth to the twentieth century », *International Journal of Anthropology*, 1996, Volume 11-2, pp. 157-166.

BOËTSCH, Gilles, PROST, Michel, SEVIN, André & RABINO-MASSA, Emma, « Évolution de la consanguinité en Briançonnais : le cas de la Vallouise du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », *Antropologia Contemporanea*, 1996, volume 19, n° 1-4, pp. 11-31.

BOËTSCH, Gilles & RABINO-MASSA, Emma, « L'histoire biologique des populations du Haut Dauphiné : programme de recherche proposé par l'Association des Anthropologues de l'Arc Alpin (A4) », *Antropologia Contemporanea*, 1996, volume 19, 1-4, pp. 1-9.

BOËTSCH, Gilles & SEVIN, André, « Problèmes méthodologiques de reconstitution généalogique des populations ouvertes », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1988, t. 5, série XIV, n° 1-2, pp. 71-82.

— « Application de la méthode généalogique à l'étude d'une population ouverte (Châteauponsac, Haute-Vienne) », in *Approche pluri-disciplinaire des isolats humains*, 1990, Paris, INED, Congrès et colloques n° 3, pp. 383-400.

BOISVERT, Mireille, MAYER, Francine & LABELLE, Éric, « Multi-usage du registre de population et pluri-disciplinarité (biologie, anthropologie, histoire) au service d'une problématique unique », *Cahiers de la Société Historique Canadienne*, 1996, 27/2-3, pp. 60-74.

BOUCHARD, Gérard, « Nouvelles perspectives pour les recherches génétiques. Le fichier-réseau de la population du Saguenay », *Annales de Démographie Historique*, 1984, pp. 81-87.

— La constitution automatique des familles. Le système SOREP, Publication du Centre International de Recherche sur les Populations, Chicoutimi, Université du Québec, 1985.

- BOUCHARD, Gérard, POUYEZ, Christian & ROY, Reymond, « L'avenir des fichiers de population dans les sciences humaines : le projet de fichier-réseau de la population saguenayenne », *Études canadiennes/Canadian studies*, 1980, n° 9, pp. 31-45.
- BOUCHARD, Gérard, ROY, Reymond & CASGRAIN, Bernard, « De la micro-reconstitution des familles : le système SOREP », *Genus*, 1986, volume XLII, n° 3 et 4, pp. 33-54.
- BOUCHARD, Gérard & BRAEKELLEER, Marc de, *Histoire d'un Génome*, Montréal, PUQ, 1991, 599 p.
- BRUN, Jean-Pierre, *Paroisses et communes de France (Hautes-Alpes)*, Paris, CNRS, 1995, 288 p.
- CAZES, Marie-Hélène, BROWN, Élisabeth, FLOURY, Bruno, JACQUART, Albert & SAUVAIN-Dugeril, Claudine, « Les Dogon de Boni ; approche démo-génétique d'un isolat du Mali », *Travaux et Documents*, Cahier n° 132, Paris, PUF-INED, 1993, 302 p.
- CHARBONNEAU, Hubert, GUILLEMETTE, André, LÉGARÉ, Jacques, DESJARDINS, Bertrand, LANDRY, Yves & NAULT, François, « Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle », *Travaux et documents*, Cahier n° 118, Paris, PUF-INED, 1987, 232 p.
- CHAVENTRÉ, André, « Évolution anthropo-biologique d'une population touarègue : les Kel Kummer et leurs apparentés », Paris, INED, *Travaux et Documents*, Cahier n° 103, 1983, 334 p.
- CHIARAMELLA, Yves, *Traitement de données ambiguës dans un système de base de données. Application aux bases de données démographiques*, Doctorat INPG, Grenoble, 1981, 305 p. dactylographiées.
- CHIARAMELLA, Yves & SKOLNICK, Mark, « Couplage d'informations : quelles perspectives nouvelles pour la reconstitution automatique des populations ? », *Informatique et Sciences humaines*, 1983, n° 56-57, pp. 57-74.
- CROGNIER, Émile, BLEY, Daniel & BOËTSCH, Gilles, *Mariage en Limousin ; évolution séculaire et identité d'une population rurale. Le canton de Châteauponsac (1870-1979)*, Paris, CNRS, 1984, 144 p.
- DE IASIO, Sergio, *Win Famy/Speech Assistance. Release 1.0*, CNR, Unità Operativa, Università di Parma, VIII-24 p. + logiciel (Cd-Rom), s.d.
- DE IASIO, Sergio & LUCHETTI, Enzo, « Un instrument utile à l'information des données de base pour la reconstitution de l'histoire de populations et à l'étude de leur évolution », *Actes de l'Université d'été 1999. Évolution biologique et culturelle en milieu alpin*, Gap, CDDP des Hautes-Alpes, 2000, pp. 76-82.
- DUPÂQUIER, Jacques, « Les monographies communales », *Gé-Magazine*, (Généalogie et démographie), février 1984, n° 15, pp. 9-13.
- ELLIS, William S. & STARMER, William T., « Inbreeding as measured by Isonymy, Pedigrees and Population Size in Törbel, Switzerland », *American Journal of Human Genetics*, 1978, 30, pp. 366-376.
- FLEURY, Michel & HENRY, Louis, *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris, INED, 3<sup>e</sup> édition, 1985, 200 p.
- HAGAMAN, Roberta, ELIAS, William & NETTING, Robert, « The genetic and demographic impact of immigrants in a largely endogamous community », *Annals of Human Biology*, 1978, 56, pp. 505-515.
- HAINSWORTH, Michaël & BARDET, Jean-Pierre, « Logiciel CASOAR : Calculs et Analyses Sur Ordinateur Appliqués aux Reconstitutions », *Cahier des Annales de Démographie Historique*, 1, Paris, 1981, 175 p.
- HEYER, Évelyne, *Étude démogénétique d'une population humaine. Cas de la maladie Rendu-Osler*, Lyon, 1991, 203 p. dactylographiées.

— « Population structure and immigration: a study of the Valserine Valley (French Jura) from the 17<sup>th</sup> century until the present », *Annals of Human Biology*, 1993, pp. 565-573.

HUSSELS, Irene E., « Genetic structure of Saas, a Swiss isolate », *Human Biology*, 1969, 39, pp. 469-479.

JACQUARD, Albert, *Structures génétiques des populations*, Paris, Masson-INED, 1970, 399 p.

JORDE, Lynn B., « Inbreeding in the Utah mormons: an evaluation of estimates based on pedigrees, isonymy, and migration matrices », *Annals of Human Genetics*, 1989, 53, pp. 333-355.

MAYER, Francine-Marie, Bonaïti, Catherine & Benoist, Jean, « Utilisation de l'approche généalogique pour l'étude génétique de l'hypoacousie dans un isolat de la Caraïbe », *Anthropologie et sociétés*, 1984, volume 8, n° 2, pp. 161-177.

PETTENER Davide, « Consanguineous marriages in the upper Bologna Apennine (1565-1980): microgeographic variations, pedigree structure and correlation of inbreeding secular trend with changes in population size », *Annals of Human Biology*, 1985, pp. 267-288.

PLAUCHU, Henry & BIDEAU, Alain, « Épidémiologie et constitution d'un registre de population : à propos d'une concentration géographique d'une maladie rare », *Population*, 1984, n° 4 et 5, pp. 765-786.

PLAYOUST, Pierre-Yves, *Guide des archives des Hautes-Alpes*, Gap, 1992, 580 p.

POULARD, Serge, GUILLEMETTE, André, LÉGARÉ, Jacques, HEYER, Évelyne & BRUNET, Guy, *SYGAP*, Édition du programme pluriannuel en Sciences Humaines Rhône-Alpes, 1991, 227 p.

PROST, Michel, « Éléments sur les notaires d'une haute vallée des Alpes briançonnaises, la Vallouise, au XV<sup>e</sup> siècle (effectifs, typologie des actes et pratique notariale. Comparaisons avec le XVIII<sup>e</sup> siècle) », in *Problèmes et méthodes d'analyse historique de l'activité notariale (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, PUM, 1991, pp. 87-110.

— « Évolution comparée de la consanguinité dans deux paroisses de la vallée de Vallouise en Briançonnais (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », in *Le choix du conjoint. Les chemins de la Recherche*, n° 43, Lyon, Programme Rhône-Alpes : Recherches en Sciences Humaines, 1998, pp. 151-166.

— *Vallouise en Briançonnais. Évolution d'une population montagnarde des Alpes dauphinoises du Moyen Âge à l'époque moderne*. Travaux et documents d'anthropologies historique et démographique, (sous presse), 560 p.

ROBERTS, Derek F. & MOHAN, M., « History, demography and genetics : the Fiji experience and its evolutionary implications », in *The demographic evolution of human populations*, New-York, Academic Press, 1976, pp. 117-128.

SAUVAIN-DAUVAINUGERDIL, Claudine, « The reproductive cycle and population dynamics: the case of the Bagnes Valley (Valais, Switzerland) in the XIX<sup>th</sup> century », *International Journal of Anthropology*, 1996, volume 11, n° 2-4, pp. 167-183.

— « Les isolats alpins ont-ils existé ? Réflexion à partir de 250 ans d'histoire généalogique d'une vallée valaisanne », in *Approche pluri-disciplinaire des isolats humains*, Paris, INED, Congrès et colloques n° 3, 1990, pp. 297-322.

SAUVAIN-DAUVAINUGERDIL, Claudine & RICHARD, Philippe, « Le cercle des unions : une définition dynamique de la population », in *Le choix du conjoint. Les chemins de la Recherche*, n° 43, Lyon, Programme Rhône-Alpes : Recherches en Sciences Humaines, 1998, pp. 27-45.

- SERRE, Jean-Louis, JAKOBI, Lucienne & BABRON, Marie-Claude, « A genetic isolate in the french Pyrenees: Probabilities of origin of genes and inbreeding », *Journal of Biosocial Sciences*, 1985, 17, pp. 405-414.
- SERRE, Jean-Louis, MAYER, Francine-Marie, FEINGOLD, N. & BENOIST, Jean, « Étude d'un isolat des Antilles. II. Estimation de la consanguinité », *Annales de Génétique*, 1982, 25-1, pp. 43-49.
- SEVIN, André & BOËTSCH, Gilles, « Fichiers généalogiques et analyse de la structure génétique de populations non isolées. Application à une population agricole du Limousin », *Cahiers Québécois de Démographie*, 1991, 20, pp. 37-50.
- SKOLNICK, Mark H., *The construction and analysis of genealogies from Parish Registers with a case study of Parma valley, Italy*, Doctorat n° 21, Stanford (USA), 1974, 265 p. dactylographiées.
- VU TUHIEU KHANG, Jacqueline & SEVIN, André, *Choix du conjoint et patrimoine génétique. Étude de quatre villages du Pays de Sault de 1740 à nos jours*, Paris, CNRS, 1977, 159 p.
- MANDURIA : *Fichier généalogique d'un village des Pouilles italiennes* (50 000 individus, 20 000 mariages, xv<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles), Collaboration : CNRS, Collège de France, INSERM, École Française de Rome, (Travaux sur la thalassémie, diabète infantile, hypertension artérielle et déficit en glucose-6-phosphate diestérase).

## NOTES

- 1.Cf. M. SKOLNICK, 1974 ; G. BOUCHARD & al., 1980 ; Y. CHIARAMELLA, 1981 ; M. HAINSWORTH & al., 1981 ; Y. CHIARAMELLA & al., 1983 ; G. BOUCHARD, 1984 et 1986.
- 2.Cf. A. CHAVENTRÉ, 1983, p. 85 sq. ; G. BOËTSCH & al., 1990, p. 385 ; M.-H. CAZES & al., 1993, p. 257, Annexe 9.
- 3.Cf. L. HUSSELS, 1969 ; W. S. ELLIS & al., 1978 ; D. PETTENER, 1985 ; H. PLAUCHU & al., 1984 ; J.-L. SERRE & al., 1985 ; L. B. JORDE, 1989 ; fichier Manduria ; HEYER, E., 1993.
- 4.Cf. E. HEYER, 1991, p. 9.
- 5.Archivum, 1982, p. 186 sq. ; BOUCHARD, G. & al., 1991 ; programme deCODE genetics©.
- 6.FLEURY, M. & al., 1985.
- 7.SAUVAIN-DUGERDIL, C., 1996 ; SAUVAIN-DUGERDIL, C. & al., 1998.
- 8.POULARD, S. & al., 1991.
- 9.DUPÂQUIER, J., 1984, p. 12.
- 10.VU THIEN KHANG, J. & al., 1977, pp. 4-24.
- 11.HEYER, E., 1991, note 4, pp. 21-27.
- 12.JACQUARD, A., 1970.
- 13.CHARBONNEAU, H. & al., 1987.
- 14.ANALYse généalogique de POPulations « opus 6.01 ». BOIVERT, M. & al. 1996.
- 15.Edyph-Cinbiose : Équipe de recherche sur la DYnamique des Populations Humaines - Centre d'étude des INteractions BIOlogiques Sur l'Environnement. UQAM.
- 16.BOËTSCH, G. & al., 1996, p. 11.
- 17.BERNARD, G., 1981, p. 17.
- 18.PROST, M., 1991, p. 89.
- 19.BAUTHIER, R.-H. & al., 1968-1975, tome II.
- 20.PLAYOUST, P.-Y., 1992, p. 469 ; Brun, J.-P. 1995, p. 276.
- 21.De Cherwell Scientific Ltd.

22. Source internet : deCODE.is.

23. DE IASIO, S., s.d., pp. I-VIII ; DE IASIO, S. & LUCCHETTI, E., 2000.

24. DUPÂQUIER, J., 1985, p. 13.

25. Cf. D.F. ROBERTS et al., 1976; R. HAGAMAN & al., 1978, p. 505 ; J.-L. SERRE & al., 1982 et 1985; F.-M. MAYER & al., 1984, p. 161 sq. ; E. CROGNIER & al., 1984 ; H. CHARBONNEAU & al., 1987, note 13 ; A. SEVIN & al., 1991 ; A. BIDEAU & al., 1996, p. 158 ; G. BOËTSCH & al., 1996, note 16, p. 12 ; M. PROST, 1998, p. 152 ; *Annales de Démographie Historique*, 1998-2.

## RÉSUMÉS

Cet article a pour objectif d'expliquer comment s'élaborent les registres de population. Outils privilégiés de la recherche en sciences humaines et en sciences de la vie, ils peuvent présenter de multiples facettes dans la mesure où l'on y inclut des données inhérentes à la recherche que l'on compte développer. Certes, la méthode de base demeure la reconstitution des familles, fondement de la démographie historique. Mais, avec l'avènement de l'informatique et la production de logiciels *ad hoc*, le procédé s'est modernisé et a débouché sur un instrument de recherche nettement plus efficient, le registre de population informatisé. Celui-ci permet d'emblée de traiter des populations de plus en plus nombreuses et complexes et de pénétrer au cœur des systèmes familiaux les plus enchevêtrés. En outre, ce sont toutes les structures démographiques et génétiques qu'il est possible d'appréhender, et *de facto*, il est loisible d'accéder à des analyses de tous ordres : micro, méso et macroscopiques. Afin de concrétiser ce propos, les grandes lignes de l'enquête consacrée à « Vallouise en Briançonnais (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) » sont présentées, ainsi que les sources qui ont permis sa construction.

The Computerized Register of Population, an Interdisciplinary Tool Applied to Social Science. An example from Vallouise-en-Briançonnais (14<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> c.).

This article explores how it is that numerical population registers are constructed. Major source in social science research, they are multifaceted when the data inherent to the research to be undertaken are included. To be sure, the basic method is still the unearthing of lineage, the foundation of demographic history. However, with the appearance of computers and the production of *ad hoc* programs, the process was modernized, becoming a much more efficient research instrument. Larger and more complex population bases may be constructed, and the core of family systems more easily reached. Furthermore, all demographic and genetic structures may now be grasped, and, *de facto*, it is simple to achieve all orders of analysis: micro, meso and macroscopic. To make these points concrete, the general lines of the study on Vallouise-en-Briançonnais are presented here, including also the sources which allowed its construction.

## INDEX

**Mots-clés** : démographie, informatique

**Index chronologique** : Moyen Âge, Période moderne, Période contemporaine

**Index géographique** : France



## AUTEURS

### **GILLES BOËTSCH**

UMR 6578 du CNRS, Laboratoire d'Anthropologie : Adaptabilité biologique et culturelle,  
Université de la Méditerranée, Faculté de Médecine

### **MICHEL PROST**

UMR 6578 du CNRS, Laboratoire d'Anthropologie : Adaptabilité biologique et culturelle,  
Université de la Méditerranée, Faculté de Médecine